



ENSEMBLE!

MOUVEMENT POUR UNE ALTERNATIVE
DE GAUCHE, ECOLOGISTE ET SOLIDAIRE

L'Edito

Merci patron !

L'association OXFAM vient de publier un rapport sur les inégalités de richesses dans le monde. Depuis 2020, les 5 plus grandes fortunes mondiales ont doublé alors que 5 milliards d'êtres humains ont vu leur «richesse» baisser. Sur cette période, en France, la fortune des 3 familles les plus riches (Arnault, Bettencourt, Wertheimer) a augmenté de 87 %. Entre juin 2022 et juin 2023, les 11 plus grandes entreprises françaises ont engrangé 93 milliards d'€ de bénéfices.

Parallèlement, sortait le palmarès des sommes versées aux actionnaires du CAC 40 en 2023 : plus de 97 milliards d'€, pour 2/3 directement en dividendes, le reste sous forme de rachats d'actions ; une technique qui permet aux entreprises de racheter leurs propres actions (et de les détruire !) faisant mécaniquement monter leur valeur.

« En même temps », on nous répète qu'il n'y a pas d'argent pour les retraites, la Sécu ou les Services Publics ; les salaires restent à la traîne, les associations caritatives sont noyées sous la demande ; Macron et son gouvernement rabotent sans cesse les droits des chômeurs et des allocataires du RSA !

L'indécence de ces ultra-riches et de leurs relais politiques nous rappelle une chose : le capitalisme n'est ni amendable, ni réformable. **Il faut le renverser**

Retrait de la loi et égalité des droits

De fin décembre au 21 janvier, ce ne sont pas moins de trois mobilisations à caractère national qui ont mis dans la rue des centaines de milliers de personnes.

C'est une mobilisation inédite en défense des droits des étrangers, pour la régularisation des sans papiers, pour l'égalité des droits. Elle a rassemblé les collectifs de sans papier, les associations, les partis et les syndicats et s'est encore élargie le 21 janvier à l'appel de 201 personnalités.

POUR LA
RÉGULARISATION
DES SANS-PAPIERS



#ContreDarmaninEtSonMonde
#SolidaritéLibertéÉgalitéPapiers

Les conditions dans lesquelles cette loi a été votée (accord LR, Macronnistes, RN) ont pesé en faveur de la mobilisation de franges toujours plus large de la société.

La mobilisation contre la loi Darmanin a mis sur le devant de la scène, aux yeux du grand public, le scandale des travailleurs sans papiers (par exemple, 64 % des femmes dans l'aide à la personne dans la région parisienne sont sans papier, chantier des JO ...), leurs conditions de vie et de travail, l'inégalité des droits entre étrangers et nationaux.

L'étranger / bouc émissaire, a du plomb dans l'aile. 70 % des français sont pour la régularisation des sans papier et le racisme recule tendanciellement en France, où, pourtant, l'extrême droite est aux portes du pouvoir.

Le Conseil Constitutionnel vient de rendre sa décision : sur 86 articles, il en retorque

- 32 sur la forme : les mesures restreignant le regroupement familial, les conditions de délivrance du titre de séjour pour état de santé, la caution pour les étudiants étrangers, le délit "séjour irrégulier", toutes les mesures limitatives sur les prestations sociales, sur le droit à l'hébergement d'urgence, sur l'acquisition de la nationalité française.

- 2 sur le fond : les quotas d'étrangers, la prise d'empreintes et de photos forcé.

Restent donc 50 articles discriminatoires et liberticides qui vont rendre toujours plus difficile la vie des étranger-es. Darmanin peut se féliciter que l'intégralité de son projet de loi est validé, il ne fera pas oublier que l'exécutif lui même « garant de la constitution » vient de subir un sérieux camouflet.

C'est le moment d'amplifier la mobilisation pour le retrait de cette loi et pour l'égalité des droits

Le Conseil constitutionnel a permis d'éviter le pire, mais nous ne voulons pas de statut quo.

Amplifions la mobilisation pour le retrait de cette loi mais aussi pour gagner de nouveaux droits : **régularisation des sans papier, fin de l'enfermement des étrangers, droit de vivre en famille, la fin des inégalités entre français-es et étranger-es, la liberté de circulation et d'installation ...**

On continue. Rendez vous le 3 février, partout.

Génocide ou pas ?

Tel est le dilemme d'un certain nombre de camarades dans la gauche pour qualifier ce qui se passe à Gaza contre la population palestinienne.

Doit-on poser la discussion sur un débat de terminologie et de trouver un terme unique, indépassable?

De quoi s'agit-il? De faire cesser l'horreur de l'intervention programmée par le gouvernement israélien. Les faits parlent d'eux mêmes. Nul besoin de le rappeler. Ils sont tous éligibles aux 4 premiers des cinq actes constitutifs de l'élément matériel :

- le meurtre de membres du groupe,
- des atteintes graves à l'intégrité physique ou mentale de ces membres,
- la soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle,
- des mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe.



Ce sont les faits relatifs à ceux-ci qui ont été énoncés par les avocat.es de l'Afrique du Sud dans leur plaidoirie devant la Cour Internationale de Justice (CIJ). Un seul de ces actes est suffisant.

L'élément psychologique requis est l'intentionnalité de la destruction constatée pour l'un au moins de ces actes. Est-il contestable d'affirmer qu'il y a intention d'Israël à agir ainsi ou, qu'ayant connaissance que des actes puissent être commis par des personnes (ministres, soldats, citoyens) sur qui il exerce son autorité, il n'ait pas agi pour contrecarrer cela? Oui c'est contestable et c'est pour cela qu'il y a une justice, des tribunaux.

Soit rien n'est porté devant le tribunal et nous sommes sûr que rien n'avancera. Ou alors la situation criminelle est portée devant la Cour... et cela sera important pour faire cesser ce qui est en train de se produire. C'est bien le sens de la requête de l'Afrique du Sud, demandée par le peuple palestinien. Sur l'intentionnalité, les avocat.es ont apporté des éléments de terrain, des discours de Netanyahu, de ses ministres, de militaires et d'autres qui sont autant de faits plausibles.

Peu importe que cela soit jugée ultérieurement. L'important, cela a été rappelé par la Présidente de la CIJ, c'est d'amener des faits plausibles sur un risque de génocide pour prévenir sa poursuite ou qu'il se réalise et afin que la CIJ prenne des

mesures conservatoires. Parmi celles-ci, demandée par les avocat.es de l'Afrique du Sud, l'arrêt de toutes les opérations en cours à Gaza, que ce soit de l'armée israélienne ou de toute(s) personne(s) sous l'autorité de l'État d'Israël.



Rien que cela, vaut la peine de s'engager pour les Palestiniens au côté de l'action menée par l'Afrique du Sud. A l'heure où le cessez-le-feu est bloqué par les États-Unis et par l'inertie des puissances occidentales, se priverait-on de tout faire pour mettre un terme aux atrocités?

Nous savons l'importance de mener les batailles sur plusieurs terrains, ce qu'on appelle en jargon syndicaliste, chercher des points d'appui notamment au niveau juridique.

Pour la population de Gaza, ce n'est pas un débat sur quel terme serait plus pertinent qu'un autre, «Faites tout pour que cela s'arrête!»

Aux réserves entendues selon lesquelles « ce n'est pas un génocide, c'est un crime de guerre, un crime contre l'humanité », les avocat.es de l'Afrique du Sud ont d'emblée répondu : les trois crimes reconnus par l'ONU ne s'excluent pas l'un l'autre. Les trois crimes sont en cours à GAZA. Une démonstration qui réfute les arguments de celles et ceux qui veulent minimiser les actions criminelles de l'État d'Israël et affaiblir l'action devant la CIJ. A l'instar des déclarations du nouveau ministre français des affaires étrangères selon lesquelles «accuser l'État juif de génocide, c'est franchir un seuil moral». Toujours ce procès en antisémitisme dès lors que l'on soutient le peuple palestinien. Soupçon encore présent dans la gauche?

Aujourd'hui bien des communautés issues de l'immigration appellent au soutien à l'action de l'Afrique du Sud, résumée par ce slogan qui résonne dans bien des manifestations, « MERCI L'AFRIQUE DU SUD! »



Ou nous soutenons la démarche de l'Afrique du Sud, ou nous sommes contre. Impossible d'être à équidistance des 2 positions!

L'équipe d'animation de la commission Palestine/Israël



Macron - Attal à droite toute

La dérive vers la droite de Macron a commencé dès son élection, montrant très vite que le « en même temps »



PRIORITÉ À DROITE

n'était qu'un « en même temps » pour la droite et le patronat. Mais, en ce mois de janvier, c'est un coup de barre à droite qu'il donne, en cohérence avec les alliances sur la loi Darmanin, qui ont introduit des éléments de préférence nationale.

L'arrivée de Rachida Dati, figure emblématique du sarkozysme, de Catherine Vautrin, supportrice des manifs contre le mariage pour tous/tes, marquent ce gouvernement. Ce ne sont pas que des manœuvres politiciennes pour mettre à mal les Républicains. Ces nominations accompagnent des projets anti-sociaux, comme celui qui tend à rendre plus dure encore la vie de celles et ceux déjà privé.es d'emplois. Et les projets que nous détaillons ci-dessous, notamment sur l'école.

Nous avons clairement en face de nous un gouvernement de droite, qui n'hésite plus à piocher dans le répertoire du Rassemblement national. Accentuant ainsi le risque néo-fasciste, parce que, on le sait, les électeur/trices préfèrent l'original à la copie. Ce gouvernement doit trouver en face de lui une gauche rassemblée et combative. Pour défendre les travailleur/ses et les privé.es d'emplois. Et proposer un autre avenir à celles et ceux qui ne veulent pas de cette droite anti-sociale et qui refusent la perspective d'une victoire de l'extrême droite.

ECOLE : affichage rétrograde

Le nouveau Premier ministre et son PDG Macron déclarent que l'école est « la mère des batailles ». Mais leur bataille est celle de symboles rétrogrades

Les explications de la nouvelle Ministre sur les raisons du choix, pour ses enfants, de l'école privée, sont pathétiques. Elle dénonce des carences supposées du public pour justifier son choix, de classe, d'un établissement privé élitiste, celui du collège Stanislas qui, par ailleurs, cultive l'homophobie et le mépris des droits des femmes, dont celui à l'IVG, des secteurs les plus rétrogrades de l'Eglise.

Les annonces de Macron montrent un virage idéologique réactionnaire : des jeunes en uniforme à qui on fera de l'« Education civique et morale ». Bref, des réponses inopérantes aux questions posées dans l'école, comme à toute la société : comment faire que l'Education nationale travaille à l'émancipation et à réduire les inégalités au lieu de les reproduire (plusieurs études révèlent qu'aujourd'hui le système scolaire français est l'un de ceux qui reproduisent le plus les inégalités sociales).



Par ailleurs, la crise du recrutement des enseignant.es s'aggrave. Elle ne pourra se résoudre qu'en améliorant les conditions de rémunération et de travail des personnels de l'Education. Tout comme il est indispensable de le faire à l'hôpital.

Améliorer les services publics, dans l'Education comme dans la Santé, passe par la mobilisation des travailleur/ses et la solidarité des usagers et usagères. Pour imposer des choix politiques au service de la population et non des privilégiés.

27 et 28 janvier, réunion du Collectif national d'ENSEMBLE!

Au menu de ce premier CN de l'année 2024, un ordre du jour dense avec quatre points principaux :

- la situation politique, les mobilisations, la recomposition et le rôle d'ENSEMBLE!
- L'Europe
- Les mobilisations en soutien au peuple palestinien face à la guerre Israël-Palestine et à la destruction de Gaza
- Le fonctionnement du mouvement, notamment la place de cette Lettre, et la situation de notre trésorerie.

Ce CN de janvier a été préparé par un bulletin de débat transmis à tous les adhérent.es. Plusieurs contributions ont aussi été diffusées sur nos listes de débat.



Crise agricole ou crise du modèle agro-industriel ?

Depuis quelques jours, le monde paysan est en révolte pour protester contre une situation économique et sociale qui devient critique. Partis du Sud-Ouest, les barrages de route se multiplient désormais partout en France. Les raisons de la colère portent principalement sur l'absence de prix rémunérateurs et contre la multiplication des « normes » qui encadrent l'activité agricole.

Après deux années plutôt favorables après la période covid, les prix agricoles sont partis à la baisse alors que les coûts de production augmentaient, parfois fortement (énergie, intrants). Une évolution qui pèse sur le revenu des paysans et paysannes avec de grandes disparités selon les filières, le type d'exploitation et la situation géographique. C'est dans la moitié sud de l'Hexagone que le revenu agricole moyen est le plus bas.

Cette situation est le produit d'un système agro-industriel ultralibéral où règne la logique d'une concurrence généralisée : concurrence avec les productions des autres pays européens, concurrence avec les produits agricoles à bas coût importés grâce aux accords de libre-échange; pressions sur les prix par la grande distribution et les industries de transformation, en jouant sur la concurrence entre agriculteurs chez nous (comme la multinationale Lactalis qui s'entête à vouloir baisser le prix payé aux producteurs laitiers au dessous du prix de revient !).

Dans ce contexte, les mots d'ordre défendus par la Confédération Paysanne sont justes et légitime:s « **Un revenu digne pour tous les paysans et paysannes** » et « **Rompre avec le libre-échange** ».

Quant aux « normes » qui pèsent sur l'activité agricole, elles sont à l'image du « carcan » bureaucratique qui s'impose petit à petit à toutes les activités humaines et qui est **consubstantiel de l'ultralibéralisme économique**. La revendication d'un allègement des normes administratives les plus aberrantes est légitime. Mais derrière ce rejet des « normes » se profile aussi les exigences moins avouables des lobbies productivistes de mettre à la poubelle toute réglementation de protection de l'environnement. La proposition de la FNSEA d'abandonner le plan Ecophyto ou son rejet des zones de non traitement ne doivent tromper personne !

Il y a urgence à sortir l'agriculture et les paysans et paysannes de ce système ultralibéral et productiviste qui les asphyxie. La Confédération Paysanne, contrairement à la FNSEA dont les dirigeants sont également les dirigeants des grosses entreprises agro-alimentaires, propose de vraies solutions permettant d'accorder aux paysans des revenus décents et pérennes, tout en restant consciente de la nécessité de réglementations concernant la protection de l'environnement, de la santé, du climat

Il y a urgence à s'engager dans un nouveau modèle agricole respectueux des êtres humains – producteurs et consommateurs - et de la nature. Avancer vers l'instauration d'une véritable **Sécurité Sociale de l'Alimentation** peut en être la voie.



17 071 - journal 2024 - 11 - 12202404111 Le journal de la Confédération paysanne

Dossier

Il est temps de sortir du paradigme du libre-échange



Élections Chambres d'agriculture: la menace d'un décret ministériel



ENSEMBLE! est un mouvement politique unitaire, pour une alternative au capitalisme et une écologie de rupture, pour le féminisme, l'antiracisme, l'internationalisme, l'altermondialisme et l'autogestion.

Pour nous contacter :

contact@ensemble-mouvement.com



ENSEMBLEmouvnt



Mouvt_ENSEMBLE



mouvement_ensemble

